

Postulat : « Une pierre à l'édifice pour des jardins déminéralisés ! »

Le 6 janvier 2023 la RTS proposait un document¹ au sujet des jardins de pierres et de la nécessité d'intervenir aux trois échelles étatiques. Les propos de ce communiqué sont présentés dans ce présent postulat.

Nyon est une des communes du bassin lémanique qui a une croissance démographique parmi les plus élevées de Suisse. La population croît et la densification urbaine lui emboîte le pas. Qui dit plus de logements, dit plus de béton.

Le document du 6 janvier 2023 de la RTS nous informe que de plus en plus de jardins sont recouverts de dalles ou de graviers. Selon le rapport de l'OFEV, cette tendance est à la hausse en Suisse, une augmentation des jardins de pierres de plus 21% est constatée entre 2018 et 2021. Le même rapport explique que cette tendance est due à une facilité d'entretien souhaitée par les propriétaires. En effet, pas de pelouse à tondre, pas de plantes à tailler, à arroser ou de mauvaises herbes à arracher.

L'OFEV s'alerte face à cette nouvelle tendance et souligne que ces aménagements minéraux réduisent la biodiversité et contribuent à l'effet « îlots de chaleur » dans nos villes. Rien de nouveau sous le soleil, l'impact néfaste sur la biodiversité et la qualité de vie locale ne sont plus à prouver. Sans entrer dans les considérations techniques, les empierrements sont installés sur une couche de séparation de tissu, un film plastique ou même du béton, qui étouffent la faune et la flore. Quant à la qualité de vie, dans son rapport², l'OFEV, explique que, sous le soleil, les pierres peuvent atteindre des températures de plus de 50 degrés, créant ainsi des îlots de chaleur. Rappelons-nous de l'été caniculaire 2022.

La bonne nouvelle est que dans ce même rapport, le Conseil fédéral émet plusieurs recommandations destinées aux Communes, comme par exemple, réglementer les jardins de pierres en tant que partie des aménagements extérieurs dans les règlements d'affectation et de construction communal, encourager l'aménagement de zones urbanisées proches de l'état naturel ou encore sensibiliser, conseiller accompagner les propriétaires fonciers à privilégier les surfaces de végétalisation dans leurs jardins.

Nous demandons à la Municipalité de prendre en compte les recommandations précitées ainsi que de prendre les dispositions suivantes :

- Réalisation d'une cartographie des jardins de pierres qui pourraient/devraient être végétalisées ;
- Réalisation d'une étude en vue d'une stratégie et d'un plan d'action, afin de réaménager et végétaliser les surfaces publiques qui sont actuellement minérales, comme par exemple, les préaux scolaires des Écoles de la Paix, du Centre-Ville, de Gais logis, des Tattes d'Oie ou encore celui de l'Usine à Gaz ;
- *In fine*, la réalisation d'une étude pour la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action en vue de sensibiliser les propriétaires fonciers et les gérances immobilières à la déminéralisation de leurs jardins de pierres.

¹ [Le Conseil fédéral veut lutter contre les jardins recouverts de pierres - rts.ch - Suisse](#)
[La Confédération s'inquiète de l'empierrement des espaces verts, qui étouffe la biodiversité - rts.ch - Portail Audio](#)

² [Le Conseil fédéral adopte le rapport sur l'empierrement des espaces verts \(admin.ch\)](#)

Par ce qui a été présenté, nous souhaitons que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité pour une mise en œuvre des éléments soulevés plus haut. Nous vous invitons, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, Chères et Chers collègues, à soutenir ce postulat et à le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Nyon, le 17 janvier 2023

Annexe à consulter en ligne :

Rapport OFEV du 02 décembre 2022 - "Halte à l'empierrement des espaces verts"
[Le Conseil fédéral adopte le rapport sur l'empierrement des espaces verts \(admin.ch\)](#)

Co-auteurs :

Gianluca Solimine (Vert-e-s), Raffaele Giannattasio (Vert-e-s),

Signataires :

Le Groupe de Vert-e-s de Nyon; Aurélie Hegetschweiler (PS); Yves Félix Pinto (PS); Lütjens Robert (Vert'libéral).